

Consultations

Le même prêtre doit-il bénir et inscrire ceux auxquels il impose le scapulaire, celui du Mont-Carmel, par exemple ?

Il n'est pas nécessaire, dit Beringer, que l'inscription matérielle soit faite par le directeur de la confrérie.

Deux acolythes sont-ils requis pour le salut du Très Saint Sacrement, et doivent-ils porter les chandeliers ?

Les auteurs de liturgie sont unanimes à exiger l'assistance d'au moins deux ministres inférieurs, outre le thuriféraire.

Doivent-ils porter les chandeliers ?

Cela n'est pas requis.

A Rome, les acolythes portent généralement des flambeaux ; ailleurs ils portent les chandeliers ; ailleurs encore, les acolythes accompagnent le prêtre sans lumières. Le mieux est de se conformer à l'usage existant dans l'Eglise où l'on se trouve.

Lorsqu'on distribue la sainte communion, doit-on dire toute la formule pour chaque communiant, et faire un signe de croix avec la sainte Hostie en prononçant la formule ? Evidemment. Cela est positivement prescrit par le Rituel romain.

Quelle formule doit-on employer pour attacher aux crucifix les indulgences du chemin de la Croix ? Aucune formule n'est prescrite, parce qu'un simple signe croix suffit, pourvu que le prêtre ait la faculté de bénir ces crucifix, et qu'il ait l'intention d'y attacher les indulgences du chemin de la Croix (1).

Les ennuis des Américains

Le plébiscite de Cuba et de Porto-Rico a tourné contre eux, et les Philippins continuent à les battre. On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte.

Nouvelle Province Russe

Les journaux annoncent que la Russie vient de s'annexer la Mandchourie, pour se dédommager, sans doute, de ses frais de guerre, en Chine.

(1) *N. R. théologique*, t. III, no 5.